



SECADA
Dépannages fribourgeois

RAPPORT D'ACTIVITE 2016



SECADA

Association fribourgeoise d'entraide et de dépannage en agriculture

Chambre fribourgeoise d'agriculture
Route de Chantemerle 41 - 1763 Granges-Paccot
tél. 026 467 30 22 - fax 026 467 30 01
secada@upf-fbv.ch - www.agri-fribourg.ch

L'année 2016 a été difficile pour les dépannages fribourgeois. Plusieurs jeunes motivés et qualifiés se sont inscrits sur notre liste du personnel, mais faute de recevoir du travail, ils ont vite trouvé des emplois ailleurs. Et lorsque les demandes sont arrivées, nous n'avions plus de personnel disponible. Nous n'avons pas pu donner suite à une dizaine de demandes, notamment en période de vacances. Dans le cadre du service ménager rural, c'est souvent l'éloignement géographique de l'aide ménagère qui posait problème. L'équilibre entre le personnel à disposition et les demandes d'intervention n'a pu être atteint cette année et cela se reflète dans les statistiques et le chiffre d'affaires.

Personnel

L'association a employé 23 salariés durant l'année 2016: 1 dépanneur permanent et 19 occasionnels (4 dépanneuses et 15 dépanneurs) ainsi que 3 aides ménagères. Nous avons dû nous séparer d'un dépanneur qui n'était pas à la hauteur de ce qu'on peut attendre d'un dépanneur compétent. La disponibilité du personnel est très fluctuante. Beaucoup de jeunes s'inscrivent après l'obtention du CFC en attendant l'armée ou un séjour à l'étranger. Nous avons également sur nos listes des étudiants de Zollikofen ou de Grangeneuve qui désirent travailler durant les week-ends et les vacances scolaires.

En début 2017, nous avons pu engager du nouveau personnel et nous disposons actuellement de personnel agricole dans tous les districts. Le service ménager rural compte actuellement deux dames dans la Broye et une en Veveyse, toutes à temps partiel. Nous engagerions volontiers encore une ou deux paysannes, idéalement dans les districts de la Sarine et de la Glâne.

Réservations

Les demandes de dépannages sont traitées du lundi matin au jeudi midi par téléphone au 026 467 30 22 ou par mail à secada@upf-fbv.ch. En l'absence de la gérante, les demandes urgentes peuvent être adressées à la centrale de la Chambre fribourgeoise d'agriculture au 026 467 30 00. Nous prions nos membres qui appellent notre Hotline au 079 582 05 57 de s'en tenir aux urgences absolues qui pourraient survenir durant la nuit et les week-ends et jours fériés.

Les tarifs facturés aux membres sont fr. 25.- l'heure pour les cas urgents (décès, maladie, accident et maternité) et le service militaire, et fr. 27.- l'heure pour les congés, vacances, surcharges de travail et remplacement de personnel. Les non-membres paient fr. 33.- l'heure.

Les assurés d'Agrisano bénéficient d'une participation aux coûts des dépanneurs et des aides familiales en cas d'accident et de maladie, à condition de passer par une organisation de dépannage agricole et d'aide familiale et de posséder une assurance de base LAMal et une assurance perte de gain de fr. 75.- au minimum chez Agrisano. La notice explicative et le formulaire de demande de participation aux frais par le fonds Agrisano sont à votre disposition à notre bureau.

Nous vous rendons attentifs à l'obligation de déclarer et d'assurer correctement le personnel que vous engageriez en privé. Le travail au noir est de plus en plus traqué et sanctionné. En faisant appel aux services du SECADA, vous vous épargnez les soucis d'assurances et de paperasse administrative!

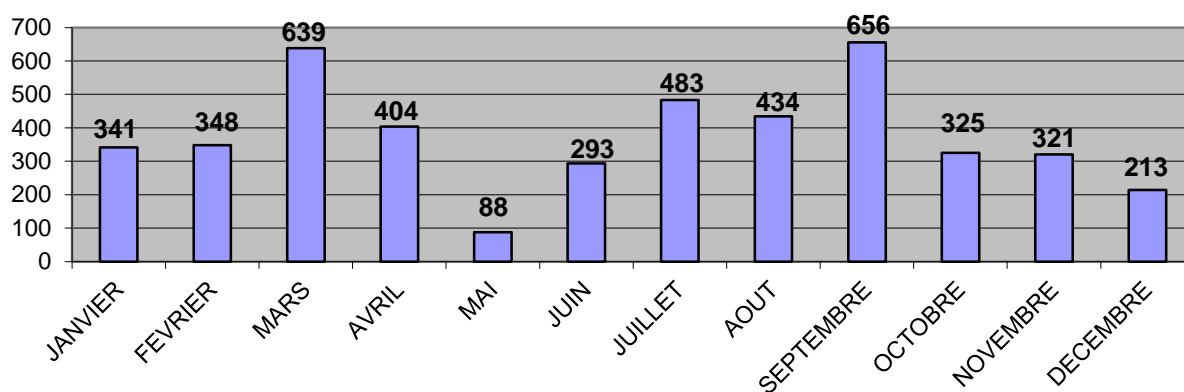
Missions

Nos dépanneurs agricoles ont accompli 85 missions en 2016, d'une durée moyenne de 53.5 heures pour un total de 4'545 heures travaillées, ce qui signifie tout de même une baisse de 2'363 heures par rapport à l'année précédente. Nos aides ménagères ont fait 7 missions d'une moyenne d'environ 20 heures pour un total de 139 heures.

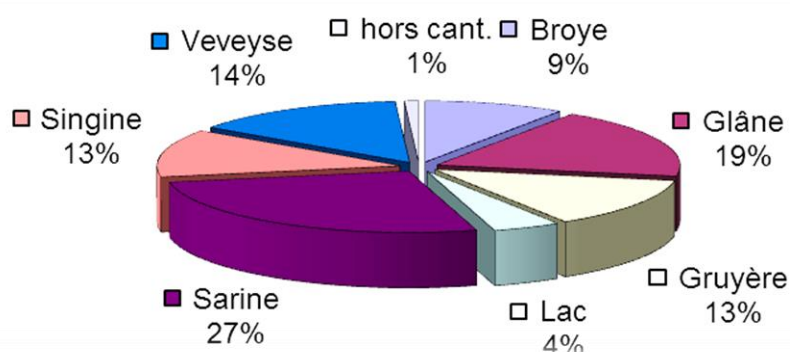
Missions par genres

	service ménager	dépannages agricoles	total	
	en heures	en heures	en heures	en %
décès	0 h	3 h	3 h	0.04 %
accident	80 h	584 h	664 h	14.18 %
maladie	3 h	2'186 h	2'189 h	46.74 %
maternité	2 h	0 h	2 h	0.04 %
service militaire	0 h	0 h	0 h	0 %
total au tarif "urgences"	85 h	2'773 h	2'858 h	61 %
vacances/congés	0 h	987 h	987 h	21.08 %
surcharge/rempl. personnel	54 h	785 h	839 h	17.92 %
total au tarif "vacances"	54 h	1'772 h	1'826 h	39 %
Total	139 h	4'545 h	4'684 h	

Dépannages agricoles par mois



Dépannages agricoles par districts



Newsletter

Si vous voulez être informé de notre personnel disponible pour des congés ou des pics de travail à court terme, inscrivez-vous sans engagement à notre newsletter par simple mail à secada@upf-fbv.ch. Nous sommes également sur Facebook. Rejoignez-nous sous Secada Dépannages fribourgeois.

Comité directeur

Le comité de l'association s'est réuni une fois en 2016 et a été convié, à la fin de l'été, à un repas dans une buvette d'alpage au Crêt.

L'assemblée générale qui s'est tenue le 13 avril 2016 dans les locaux de la SAIDF à Posieux, a élu deux nouveaux membres au comité directeur: Philippe Villos de Neyruz, représentant les commerces agricoles, et Alexandre Horner, responsable du Centre de formation des métiers de la terre et de la nature, représentant Grangeneuve.

2017 étant une année électorale, la nouvelle composition du comité directeur sera publiée après l'assemblée générale sur les pages www.agri-fribourg.ch dans la rubrique SECADA.

Membres

A la fin 2016, l'association comptait 120 membres collectifs et 1'071 membres individuels, soit un total de 1'191 membres, contre 1'234 l'année précédente. Nous avons reçu 52 démissions, dont 8 de membres collectifs. Nous saluons tout particulièrement les 9 nouveaux agriculteurs qui ont rejoint l'association.

Nous rappelons ici les montants des cotisations annuelles: personnes morales à but idéal: fr. 60.-, personnes morales à but commercial: fr. 120.-, corporations de droit public: fr. 60.- à 300.- selon le nombre d'habitants, personnes physiques: fr. 70.- pour un service ou fr. 110.- pour deux services.

Finances

Les comptes de l'association bouclent avec un bénéfice de fr. 800.75. Le chiffre d'affaires des dépannages s'élève à fr. 151'230.35. Une réserve pour une adaptation salariale a pu être créée, dans le but de pouvoir offrir un salaire horaire concurrentiel à nos employés durant ces prochaines années.

Les comptes de l'association ont été révisés par Maurice Horner de Chésalles et Jérôme Barras de Chésopelloz. Aucune demande d'aide par le biais du Fonds d'entraide ne nous est parvenue. Nous rappelons que ce fonds permet d'acquitter une facture de dépannage pour nos membres dont la situation financière est difficile.

Remerciements

Au nom du président, Louis Bapst, et de tout le comité directeur, je remercie l'ensemble du personnel pour les missions accomplies tout au long de l'année, et tout particulièrement Erika Galley, Natacha Rohrer et Dylan Chofflon pour la mise à disposition de leurs photos pour le présent rapport. Merci à l'UPF et à l'Etat de Fribourg pour le soutien financier et merci à tous les agriculteurs qui nous font confiance et qui permettent à nos services de fonctionner.

Bonne année agricole 2017 à tous!

*Monika Bineau, gérante
Granges-Paccot, le 8 mars 2017*